

Arrivée le :
29 AOÛT 2018
Urbanisme/ Politique Ville

no/4858
C A B
27 AOÛT 2018

obj: Maba.

Hôtel de Ville
A l'attention de Monsieur le Maire
Place Émile Menier
BP 35
77426 Marne-la-Vallée cedex 2

Moret-Loing-et-Orvanne, le 23 août 2018

Objet : Avis sur PLU - Zones humides et Biodiversité

Monsieur le Maire,

Faisant suite à votre courrier en date du 07 juillet 2018 et consultés par les services de l'État, nous avons étudié votre projet de PLU.

Nous avons noté que votre commune a pris le parti de préserver ses zones humides dans son PLU en leur associant un zonage spécifique avec une réglementation adéquate.

Nous tenons à vous faire part de nos compliments pour cette initiative contribuant à la sauvegarde de ces milieux fragiles.

Noisiel rejoint le groupe des communes soucieuses de préserver les zones humides de leur territoire.

Aussi, nous émettons un avis favorable à votre projet de PLU.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en notre sincère respect.

Christophe PARISOT
Directeur

P/O
Demarty

